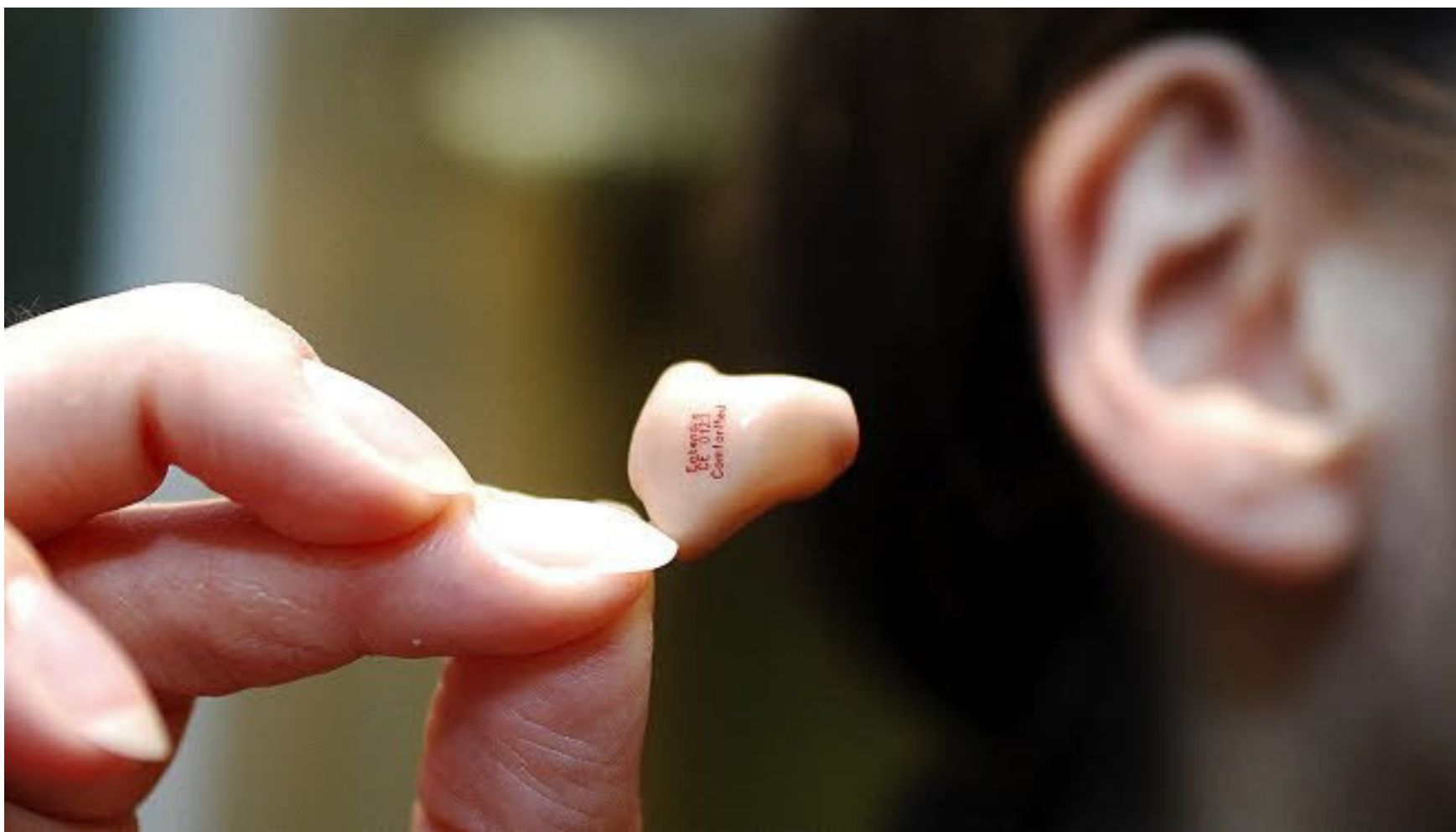


## Appareils auditifs. Les deux-tiers des personnes équipées insatisfaites

7 mars 2014 à 06h58



Les 45-54 ans sont les plus réticents face à l'appareillage, seulement 40 % le considérant utile contre près de 70 % des plus de 75 ans. (Photo Claude Prigent)

L'enquête va faire du bruit. Les deux-tiers des personnes équipées d'appareils auditifs ne sont pas satisfaites de leur prothèse. Réalisé par le cabinet Senior Strategic, par téléphone, auprès de 1.487 personnes âgées de 45 à 79 ans souffrant de problèmes d'audition, le Baromètre 2014, publié hier, fait apparaître des difficultés d'adaptation qui peuvent perdurer bien au-delà des premiers jours d'équipement.

Parmi les difficultés rencontrées, environ 30 % mentionnent des problèmes de réglage ou une sensation de gêne liée au port de l'appareil, tandis que près de la moitié se plaignent d'une mauvaise adaptation, un grief qui augmente avec l'âge. Le taux de satisfaction reste globalement faible, de l'ordre de 35 % (37 % chez les hommes et 32 % chez les femmes), même si plus de 70 % des personnes équipées déclarent utiliser leur appareil auditif tous les jours.

« Malgré les progrès réalisés, on ne retrouve pas forcément le même confort surtout lorsqu'on tarde à se faire appareiller... », souligne Stéphane Caramagnol, le directeur de l'enseigne d'audioprothèse Audio 2000 qui a commandité l'enquête.

### **Rejet fort chez les hommes**

Les 45-54 ans sont les plus réticents face à l'appareillage, seulement 40 % le considérant utile contre près de 70 % des plus de 75 ans. Chez les plus jeunes, comme dans les catégories socio-professionnelles les plus aisées, les appareils auditifs renvoient une image de « vieux ». Le rejet est plus fort chez les hommes, plus sensibles que les femmes à leur image.

Les mutuelles offrent généralement des prises en charge de 300 à 499 euros, qui viennent s'ajouter à environ 120 euros remboursés par l'Assurance-maladie, alors que les appareils peuvent valoir entre 750 à 2.000 euros par oreille.